

**CONSEIL MUNICIPAL - Séance du mardi 15 mai 2018 à 20h00**

**Membres présents :** Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Brigitte NUER, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Isabelle DURIEUX.

**Membres représentés :** Ludovic GROS (a donné procuration à Yves DURBET), Sabine BAROU-MORRUGARES (a donné procuration à Isabelle DURIEUX), Alain DOMINJON (a donné procuration à Danielle BOCHET).

**Membre absent :** Patrick ALLARD.

**Date de la convocation :** 27 avril 2018

**Approbation** du compte rendu du conseil municipal du 22 mars 2018.

**Secrétaire de séance :** Michel FRUMILLON

**Ordre du jour**

- 1- Finances,
- 2- Personnel,
- 3- Bilan 2017 du SAAEM et du SIA,
- 4- Motion / Vœu,
- 5- Conventions diverses,
- 6- Foncier,
- 7- Travaux,
- 8- Questions et informations diverses.

**1- Finances**

Subventions

• Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint Jean de Maurienne : suite à la distribution d'un calendrier en mairie, le maire propose de leur verser la somme de 50 €.

*Vote : 13 Pour (Ludovic GROS ne prend pas part au vote)*

• Excédanse : montant de la subvention proposée : 40 € pour un enfant adhérent.

*Vote : 13 Pour (Sarah BLAIX ne prend pas part au vote)*

• MLD VTT : montant de la subvention proposée : 120 € pour trois enfants adhérents.

*Vote : 14 Pour*

• Amicale Laïque de Saint Julien Montdenis: montant de la subvention proposée : 120 € pour trois enfants adhérents.

*Vote : 14 Pour*

Tarif affouage

Danielle BOCHET rappelle la mise à disposition de lots d'affouages au prix de 10 € TTC le lot. Ce tarif, identique depuis de nombreuses années n'avait pas été acté par délibération. Monsieur le Maire propose de l'approuver.

*Vote : 14 Pour*

Le Maire en profite pour donner lecture d'un courrier de l'Office National des Forêts au sujet de l'affouage. La direction générale de l'ONF en a redéfini le cadrage avec beaucoup de préconisations très strictes. Ces dernières risquent de compliquer la continuité de cette pratique, et par conséquent d'altérer l'entretien annuel de nos forêts.

Une réponse va leur être adressée.



Les tulipes de Montandré

**2- Personnel**

Journée de la Platière

Cette journée de corvée d'entretien du chemin de la Platière aura lieu le Samedi 9 juin 2018 (départ à 5h30 de l'Espace Léopold DURBET). Il est proposé, comme chaque année, l'embauche de personnes volontaires pour ces 10 heures de travail. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de mairie.

*Vote : 14 Pour*

Emplois des jeunes pendant l'été

Le Maire propose de reconduire le principe de recrutement de contrats à durée déterminée durant la période estivale, destiné aux jeunes de 16 ans révolus jusqu'à l'année de leur 20 ans.

*Vote : 14 Pour*

Convention « médiation » avec le Centre de Gestion

Danielle BOCHET donne lecture du courrier expliquant l'objet de cette convention. Celle-ci indique qu'en cas de litige entre l'employeur et un agent, celui-ci pourra faire appel au service médiation du CDG de la Savoie. Ce nouvel accompagnement n'engendre aucun frais supplémentaire pour la commune puisque cette prestation est incluse dans la cotisation additionnelle trimestrielle, mais la signature de la convention est obligatoire pour bénéficier de ce service.

*Vote : 14 Pour*

### **3- Bilans 2017**

Syndicat d'Aménagement et d'Alimentation des Eaux de Moyenne Maurienne : François ANDRÉ, président du SAAEMM présente le rapport de ce service.

En 2017, l'ensemble des communes du syndicat, à savoir, Saint Alban des Villards, Pontamafrey-Montpascal, Hermillon, Saint Jean de Maurienne, Villargondran et Saint Julien Montdenis, a consommé 183 771 m<sup>3</sup>.

Pour Hermillon : 44 271 m<sup>3</sup> contre 34 529 m<sup>3</sup> en 2016.

Le réseau est en très bon état puisque le taux de rendement est de 94 %, soit seulement 6 % de perte en eau.

Le personnel de la ville de St Jean de Mne est intervenu 654 heures en 2017, contre 1 178 heures en 2016. Ce qui souligne le bon état du réseau.

Approbation de la présentation du rapport :

*Vote : 14 Pour*

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : Yves DURBET présente le rapport de ce service.

La quantité de boues produites en 2017 a baissé, 990 tonnes contre 1 090 tonnes en 2016.

Le personnel nécessaire a effectué 5 046 heures pour ce service (6 000 en 2016).

Les coûts d'exploitation totaux sont passés de 438 179 € en 2016 à 465 307 € en 2017.

Approbation de la présentation du rapport :

*Vote : 14 Pour*

### **4- Motion / Vœu**

Motion de défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup :

Le Maire donne lecture du courrier de la Fédération des Maires de Savoie qui soutient l'Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales (USAPR). Le but de cette association est d'aider les éleveurs et également d'alerter et mobiliser les pouvoirs publics sur leur situation intenable.

Concernant Hermillon, on déplore plusieurs attaques sur les troupeaux de caprins et d'ovins. De ce fait, un éleveur a décidé d'enlever ses bêtes.

Yves DURBET propose d'adopter cette motion de soutien.

*Vote : 14 Pour*

Vœu d'urgence contre la privatisation de l'exploitation des concessions hydrauliques :

Le Maire rappelle que le gouvernement a récemment fait passer à Bruxelles la liste des concessions hydroélectriques à renouveler. La Maurienne est concernée par la centrale de Super Bissorte qui va être mise en consultation rapidement.

Il fait ensuite lecture de la proposition de motion de la CGT « collectif hydro » et propose le soutien de la commune de Hermillon en adoptant cette motion.

*Vote : 14 Pour*

### **5- Conventions diverses**

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le service de l'eau de la 3CMA dispose de matériel spécifique d'exploitation de réseau d'eau potable et notamment celui pour la recherche de fuite d'eau ; leur personnel étant formé à son usage.

Il rappelle que les services techniques de la commune sont parfois amenés à les solliciter.

De ce fait, la 3CMA a établi une convention de mise à disposition de matériel (corrélateur avec écoute au sol) au prix de 40 € par jour et du personnel à 38 € de l'heure.

*Vote : 14 Pour*

Syndicat du Pays de Maurienne :

Yves DURBET rappelle aux membres du conseil municipal le fonctionnement du financement des transports scolaires entre la Région et la Commune.

Chaque année, le Syndicat du Pays de Maurienne refacture le restant dû à la commune.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le coût financé pour ce service s'est élevé à 7 963 € et les recettes à 910 €.

Afin de cadrer les modalités de facturation du SPM aux communes, la trésorerie de Saint Jean de Maurienne a demandé la rédaction d'une convention qui est présentée au conseil municipal.

*Vote : 14 Pour*

### **6 - Foncier**

Cession de terrain :

Le Maire rappelle que dans le cadre de la loi NOTRe (loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la compétence Zone d'Activité Economique a été transférée aux communautés de communes.

Il n'est donc plus possible pour la commune de vendre des terrains situés sur la ZAE. Ces terrains doivent être cédés à la 3CMA qui pourra ensuite les revendre à des fins économiques. Aussi, il rappelle la délibération n° 2016-037 du 16 juin 2016 qui autorisait la cession de la dernière parcelle disponible dans la zone de Longefan à la société Immo-Mousquetaires au prix de 30€ le m<sup>2</sup>, afin qu'ils puissent y transférer leur magasin Bricomarché.

L'acte de vente n'ayant pas été signé avant l'application de la loi NOTRe, le maire explique qu'il convient de redélibérer pour céder cette parcelle à la 3CMA qui se chargera de la revendre à la société Immo-Mousquetaires.

*Vote : 14 Pour*

Droits de préemption :

Yves DURBET présente quatre dossiers de vente de terrains privés et propose de ne pas exercer le droit de préemption.

- E1561 (74 m<sup>2</sup>) - 46, route des Champs *Vote : 14 Pour*
- B40 (5 740 m<sup>2</sup>) - La Martigné *Vote : 14 Pour*
- B135 (585 m<sup>2</sup>) - La Martigné *Vote : 14 Pour*
- B2399 et B103 (994 et 965 m<sup>2</sup>) - L'Echaillon

*Vote : 14 Pour*

## 7- Travaux

### • Certificats d'Economie d'Energie :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux récents d'installation d'abaisseur de tension de type « Varilum » sur l'éclairage public de toute la commune.

Cette opération est génératrice de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) du fait de la réalisation de travaux d'éclairage public visant à la performance énergétique. Il propose que la valorisation économique de ces certificats soit transférée au Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie.

*Vote 14 Pour*

- Route des Trois Noyers : Les travaux d'enrobé sont effectués.
- Route des Champs : Le ralentisseur cassé va être remplacé par un ralentisseur en enrobé.
- Rue Jean Matter : Des barrières bois vont être installées.
- Réservoir : Le marché a été attribué à l'entreprise Martoïa pour un montant de 389 000 € HT. Le défrichage des parcelles concernées va débuter. A partir du 20 juin, la mise en place des réseaux du réservoir actuel vers le futur commencera. Ensuite, le terrassement et la construction du nouveau réservoir continuera tout l'été.
- Piste des Grangettes : L'entreprise CITEM a effectué du déroctage afin de faire tomber les roches en équilibre. L'entreprise MANNO va intervenir pour la déblayer suite aux éboulements de cet hiver. Un panneau « Attention chutes de pierres » va être installé.
- Piste d'accès au chemin de la Platière : Accès ouvert jusqu'au pied des lacets.
- Piste d'accès à Crêt Girod : Accès ouvert.
- Salle polyvalente : A l'issue de plusieurs rencontres et discussions entre la municipalité et le cabinet d'architecte, un nouvel avant-projet est proposé et présenté (voir au dos). Les échanges se poursuivent avec l'entreprise EATI sur le système de chauffage afin d'effectuer le choix le plus adapté au bâtiment et à son utilisation. L'architecte doit adresser à la commune le montant de l'estimation du projet ainsi modifié.

## 11- Questions et informations diverses

### **Claude REYNAUD :**

- Demande aux habitants de tailler leurs haies qui gênent la circulation et également de respecter la hauteur (maximum 2 mètres).
- Demande aux promeneurs de respecter les troupeaux en tenant leur chien en laisse.
- Rappelle que les emplacements des containers semi-enterrés ne sont pas des déchetteries (cartons, objets, ...).

### **Horaires de la déchetterie de Saint Julien Montdenis**

**Du lundi au samedi  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**

### **Ramassage des encombrants par les services techniques de la commune**

**Tous les premiers jeudis de chaque mois**  
Prévenir le secrétariat de mairie : 04-79-64-27-72

### **Michel FRUMILLON :**

- Animations dans le cadre de la fête des mères :

### **Rendez-vous à la médiathèque d'HERMILLON**

- \* Vendredi 25 mai à 18h00 : Vernissage de l'exposition « Chapeaux de 1850 à 1950 » d'Anny Gauthier-Vaslin à la médiathèque.
- \* Samedi 26 mai à 16h00 : Animations « Coup de chapeau pour la fête des mères » à la médiathèque.
- \* Samedi 26 mai à 17h00 : Intervention de la chorale « Les Voix du Princens ».

- 18 juin à 18h30 : Cérémonie au monument aux morts.
- Création d'un ensemble vocal sur Hermillon. Cette association « Les voix du Princens » est présidée par Monsieur Stéphane PELIZZARI.

**Sarah BLAIX** : Le quartier des Trois Noyers s'inquiète du trou fait par l'entreprise Graines de Paysage.

**Yves DURBET** précise que l'entreprise Graines de Paysage a été missionnée par les propriétaires de la parcelle sur laquelle un grand nombre de déchets s'est accumulé depuis de nombreuses années pour trouver une solution et traiter de manière définitive ces déchets.

## Avant-projet de l'espace Léopold DURBET



### FOURRIÈRE ANIMALE

Où conduire un animal trouvé errant ou blessé sur la voie publique ?

Du lundi au samedi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30  
au Refuge pour animaux de l'Amoudon  
361, rue de la Goratière  
73300 ST JEAN DE MNE - Tél : 04-79-83-24-39

En dehors de ces périodes, à la  
Clinique Vétérinaire Le Tricot Rayé  
58, quai Jules Poncet  
73300 ST JEAN DE MNE - Tél : 04-79-59-82-17

Pour un animal agressif ou présentant un comportement dangereux nécessitant des moyens de captures adaptés; contacter le Refuge pour animaux.

### Le Frelon Asiatique

Si vous suspectez sa présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et appelez le : 04-79-33-46-89 ou mail :

[signalerfrelon73@gmail.com](mailto:signalerfrelon73@gmail.com)

Plus d'infos sur :  
[www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)



### Rappel des prescriptions concernant les bruits suite à des appels en mairies relatifs à la gêne occasionnée :

Extrait de la section 5 de l'arrêté préfectoral n°2015-200

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- \* les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- \* Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- \* Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00